

Réglettes graduées : un outil pratique pour le contrôle optimisé des stupéfiants liquides

Sophie GROUX, infirmière clinicienne spécialisée et Benoît PILLONEL, infirmier chef d'unité de soins, Roosevelt ABILORME BEUVE, infirmière cheffe de service, service de médecine interne du CHUV

Contexte et problématique

- Vérification imprécise des quantités de stupéfiants liquides per os dans les bouteilles ➔ détection tardive des erreurs de comptabilisation
- Absence d'outils pratiques pour le double-contrôle

Solution mise en place

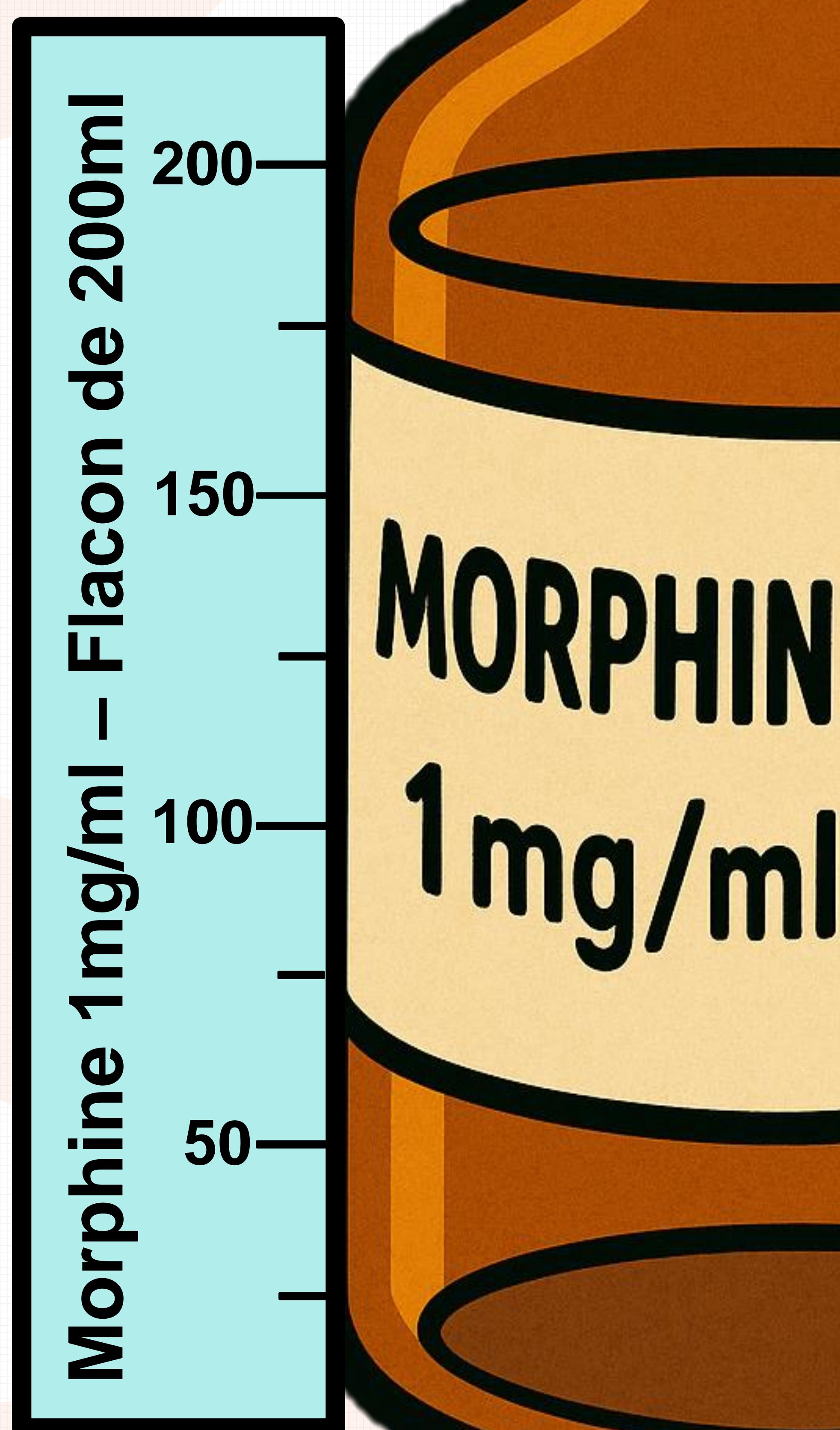
- Création de réglettes graduées spécifiques à chaque stupéfiant (indication x ml = x mg)
- Facilité d'accès : chaque réglette est mise à côté du flacon de stupéfiant liquide

Résultats observés

- Test concluant dans 2 unités
- Adoption facilitée : l'outil répond à un besoin exprimé par les équipes de soins
- Adoption rapide par l'ensemble des unités de médecine interne
- Majoration de la précision dans les contrôles effectués

Conclusion

- Innovation empirique qui améliore la sécurité et la conformité dans la gestion des stupéfiants liquides per os
- Exemple concret d'un outil coconstruit, utile et simple d'utilisation
- Outil peu coûteux à fabriquer



Références :

Haute Autorité de Santé. Outils de sécurisation et d'auto-évaluation de l'administration des médicaments [Internet]. Saint-Denis La Plaine CEDEX: Haute Autorité de Santé; 2013
Ordonnance du 25 mai 2011 sur le contrôle des stupéfiants. Code de procédure civile. Recueil systématique du droit fédéral SR 272; 2011. Chapitre 6. Disponible sur: <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2011/362/fr>

